



## Les opportunités sur le marché des énergies renouvelables en Irlande

Après les technologies de l'information et les biotechnologies, les énergies renouvelables sont la troisième matière de recherche gratifiée par les autorités irlandaises.

En effet, avec la mise en place d'objectifs précis pour la réduction de gaz à effet de serre, la construction d'une nouvelle industrie basée sur le développement de technologies propres est devenue une priorité en Irlande.

Ces engagements associés à un fort potentiel en énergie renouvelable et un régime pro-entreprise constituent un moteur pour l'innovation. De fait, le développement d'énergies propres présente des opportunités majeures pour les entreprises du secteur des biens et services environnementaux (BSE), avec un marché en constante croissance, estimé à 2,8 milliards d'euros pour l'année 2008. (Source : ENDS Directory 2008)

### Potentiel en énergie renouvelable en Irlande :

De part sa situation géographique, entre l'Europe et l'océan atlantique, l'Irlande dispose d'une abondance de ressources naturelles. Le secteur des énergies renouvelables en Irlande présente donc un potentiel de croissance très important avec notamment des avantages comparatifs dans l'éolien et le maritime.

### Energies éoliennes

La côte ouest de l'Irlande reçoit une large partie des vents accumulés et formés au niveau de l'océan atlantique. Les vents sur l'île sont donc plus puissants et soutenus que sur la plupart de l'Europe continentale. De fait, le potentiel énergétique éolien irlandais est pleinement suffisant pour couvrir 100% des besoins domestiques en électricité.

Les récentes annonces de la création de parcs éoliens dans l'ouest du pays démontrent que le potentiel de l'Irlande en tant que source d'énergies éoliennes est clair.

La société irlandaise C&F a récemment annoncé la construction d'un nouveau site éolien. Celui-ci va être construit à proximité de Galway dans l'ouest de l'Irlande avec un investissement de 20 millions d'euros pour la création de turbines pour éoliennes et génératrices de 250 emplois. Les turbines pour éoliennes implantées, utiliseront une nouvelle technologie qui leur permettront de fonctionner avec des vents partiellement faibles (1,2 m/s). Selon les prévisions de C&F, on constate un rendement de 40% supérieur aux autres éoliennes sur le marché et un fonctionnement de 350 jours par an.

De plus, le plus grand parc éolien du pays sera installé incessamment dans le comté de Clare, toujours dans l'ouest de l'Irlande. La construction du parc éolien prévoit 30 éoliennes d'une puissance de 3 mégawatts (MW), chacune pour un financement de 200 millions d'euros et la création de 300 postes provisoires lors de leur implantation. Le parc éolien permettra l'approvisionnement de l'électricité à tout le comté de Clare.



Alors que la plupart des turbines sont situées sur terre (« onshore »), certains développeurs évaluent le potentiel éolien situés en mer (« offshore »). Au large des côtes est de l'Irlande, GE et Airtricity ont développé la première application commerciale mondiale de turbines éoliennes « offshore » ayant plus de 3 MW de capacité.

### **Energies des vagues**

En tant qu'île de l'océan atlantique, l'Irlande détient la plus grande ressource en énergie des vagues en Europe, avec une capacité estimée à 1/5 des ressources totales de l'Europe. Les ressources accessibles d'énergie des vagues seraient suffisantes pour alimenter 75% de la demande d'électricité en Irlande.

La source la plus significative d'énergie des vagues en Europe se situe à l'ouest de l'Irlande. Attirés par l'énorme potentiel que représentent les eaux irlandaises, des entreprises incluant Ocean Energy, Hydam et Wavebob développent et testent des prototypes au large des côtes irlandaises.

### **Energie marémotrice**

L'énergie marémotrice est une importante source d'énergie renouvelable encore sous-exploitée. L'Irlande démontre là aussi d'un large potentiel et d'une technologie de pointe. On note ainsi la présence significative d'Open Hydro, l'une des entreprises internationales leader en énergie des marées. La société a formé un pôle irlandais d'énergies renouvelables particulièrement efficace. Elle possède ses propres structures de production et de recherche au large de la cote est irlandaise. Avec le développement de technologies hydroliennes, Les ressources accessibles d'énergie des marées sont aujourd'hui suffisantes pour alimenter plus de 25% de la demande d'électricité en Irlande (*Source : SEI*).

### **Engagement Public pour les énergies renouvelables**

#### **Objectifs Environnementaux**

En Mars 2007, les leaders européens ont signé les objectifs environnementaux à atteindre en matière de leur politique énergétique, avec 20% de l'énergie de l'Union devant provenir de sources renouvelables d'ici à 2020.

Le gouvernement irlandais est fermement engagé à réduire sa dépendance aux énergies fossiles et a établi un objectif plus ambitieux : avec 40% de l'ensemble de la production électriques générée d'ici à 2020 provenant d'énergies renouvelables.



## Rachat public d'électricité

Le gouvernement irlandais impose au fournisseur national d'électricité de racheter toute énergie renouvelable à un tarif spécifique. Pour les énergies éoliennes, il est de 63€ le MW pour les installations « onshore » et de 140€ pour les installations « offshore ». Pour les énergies de la mer ce tarif est de 220€ le MW.

## Innovation : les technologies vertes

Les technologies vertes sont celles qui contribuent à l'amélioration de la qualité de l'environnement par la réduction de rejets toxiques dans l'air, dans l'eau ou dans le sol.

De récents investissements liés à la recherche dans le domaine des technologies vertes furent annoncées. Telles que la construction de Biospark, centre de recherche et de développement (R&D) et de production d'énergies renouvelables pour un investissement de 40 millions d'euros ; ou encore l'élargissement du mandat de la *Science Foundation Ireland* ([www.sfi.ie](http://www.sfi.ie)) pour le soutien de l'énergie durable et de technologies économes en énergie.

Ces décisions et les financements de projets relatifs aux énergies vertes s'amplifient et devraient notamment se poursuivre avec le développement de collaborations en R&D, notamment grâce aux incitations à l'innovation ainsi qu'aux mesures de défiscalisations proposées en matière de Propriété Intellectuelle.

## Opportunités pour investisseurs

Forte de son attractivité, l'Irlande reste un des pays européens qui attire le plus d'investissements étrangers. En effet, IDA Ireland, l'agence gouvernementale pour la promotion de l'investissement direct étranger (IDE), appui de nombreuses sociétés internationales à investir en Irlande ([www.idaireland.ie](http://www.idaireland.ie)).

Les avantages de l'Irlande incluent :

- une imposition sur les bénéfices des sociétés à 12,5% ;
- une longue tradition de juridiction particulièrement adaptée pour les entreprises internationales avec un régime favorable aux « holdings » d'entreprises ;
- un régime compétitif pour la protection et l'exploitation des droits de propriété intellectuelle ;
- crédit d'impôt-recherche et exonération fiscale sur les revenus de brevets ;
- un environnement économique stable ;
- une bonne infrastructure physique et technologique.



Avec la priorité mise sur la construction d'une nouvelle industrie irlandaise basée sur le développement de technologies propres, de nombreuses opportunités sont présentes en Irlande pour les entreprises internationales dans le secteur environnemental.

Les facteurs particulièrement incitatifs pour les entreprises du secteur des biens et services environnementaux sont :

- l'engagement du gouvernement à promouvoir une Irlande « verte », et à délivrer des performances environnementales précises ;
- une base d'entreprises multinationales forte dans le secteur des Technologies de l'Information et des Communications (TIC) ;
- un régime adapté à la protection et à l'exploitation des technologies vertes ;
- la disponibilité des compétences clés favorables au secteur des BSE ;
- les subventions gouvernementales (IDA) disponibles pour les investisseurs internationaux dans le secteur des énergies renouvelables.

#### **MASON HAYES+CURRAN : Services aux opérateurs et aux financiers dans le secteur des BSE et des énergies renouvelables.**

Mason Hayes+Curran (MH+C) est un important cabinet d'avocat d'affaires fermement engagé à promouvoir l'Irlande comme économie verte et comme destination d'affaires.

Le secteur de l'énergie et de l'environnement est une priorité pour MH+C depuis le milieu des années 1990 ; et nous assistons aujourd'hui nos clients à relever les défis et les opportunités offertes par le développement du secteur des BSE et des énergies renouvelables.

MH+C est leader en matière de conseil pour projets et transactions liés au domaine de l'énergie et l'environnement en Irlande. Notre expertise est reconnue par "Infrastructure Journal", classant MH+C parmi les 10 premiers cabinets d'avocats en Europe en termes de conseil en énergie éolienne et dans les 20 premiers pour les énergies renouvelables.

Notre équipe d'avocats spécialisés assistent les acteurs majeurs du secteur des BSE et a conseillé sur les transactions et « projets verts » les plus significatifs en Irlande.

Depuis 2006, Mason Hayes+Curran a notamment conseillé de nombreux projets en énergies éoliennes, pour une capacité totale de 300MW et pour un financement équivalent à prêt de 500 million d'euros.



MH+C a également été sélectionné par la Commission Irlandaise de l'Energie pour conseiller sur la mise en place du « *Single Electricity Market Trading and Settlement Code* », code visant à l'établissement des règles juridiques et commerciales harmonisées sur le marché Irlandais de l'Energie.

Notre expertise en matière d'énergies et de ressources naturelles inclut :

- Energies vertes dont énergies renouvelables ;
- Financement de projets ;
- M&A / Transaction et structuration de projets ;
- Construction et Immobilier ;
- Aspects Réglementaires et Conformité ;
- Droits de la Propriété Intellectuelle / Technologies vertes ;
- Fiscalité / Structuration Fiscale ;
- Investissement Direct Etranger.

Pour toutes demandes complémentaires veuillez contacter :

Jérôme Dupuy  
French Group Manager  
+353 1 614 2317  
[jdupuy@mhc.ie](mailto:jdupuy@mhc.ie)

William Carmody  
Partner  
+353 1 614 5097  
[wcarmody@mhc.ie](mailto:wcarmody@mhc.ie)

Cormac Brown  
Director of Tax  
+353 1 614 5099  
[cbrown@mhc.ie](mailto:cbrown@mhc.ie)

Le contenu de cet article est fourni à titre informatif uniquement et ne constitue pas un conseil de type juridique ou autre. © 2009 Mason Hayes+Curran Solicitors.